

Premières analyses des résultats du recensement 2006 dans l'Eure

Les jeunes couples s'installent dans l'Eure

Sur sa lancée des recensements précédents, l'Eure affiche des résultats démographiques en hausse. Son caractère rural à proximité de grandes agglomérations lui permet d'attirer de nouveaux ménages, souvent jeunes. Pourtant, l'emploi dans le département ne progresse pas suffisamment pour occuper tous ces nouveaux résidents. On vient habiter dans l'Eure mais pas nécessairement y travailler.

Au 1^{er} janvier 2006, le département de l'Eure compte 567 200 habitants soit 31 % de la population de la Haute-Normandie. Sur une superficie de 6 000 km², l'espace rural et périurbain occupe une place importante, d'où une densité de population plus faible que pour la Haute-Normandie.

Depuis 1999, l'Eure, le plus dynamique des deux départements en termes de démographie, a progressé au même rythme que la France métropolitaine (+ 0,7 % par an). L'augmentation de la population de ce département s'explique par des soldes naturel et migratoire positifs.

Evolution de la population de 1999 à 2006

	Eure	Haute-Normandie	France Métropolitaine
Population en 1999	541 263	1 780 439	58 520 688
Population en 2006	567 223	1 811 053	61 399 719
Variation annuelle moyenne de la population (en %) :			
• due au solde naturel (en %)	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,7
• due au solde migratoire apparent (en %)	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4
	+ 0,2	- 0,2	+ 0,3
Densité de population en 2006 (hab/km ²)	93	147	113

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006 - exploitations principales
Unités : nombre, %

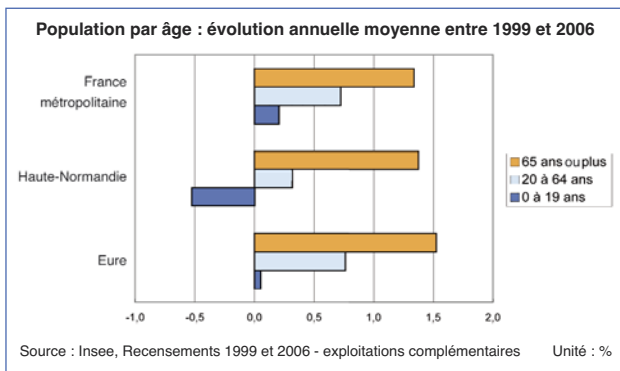
Comme dans de nombreux départements, la population euroise vieillit. La structure par âge de la population a évolué depuis 1999 : la part des jeunes de moins de 20 ans représentait 28,2 %, aujourd'hui, elle est de 27,0 %, mais reste encore plus élevé que pour l'ensemble de la région.

En 2006, le département compte plus de personnes de plus de 64 ans qu'en 1999, ceux-ci représentaient 14,0 %, contre 14,8 % aujourd'hui.

Pourtant le département garde une structure par âge plutôt jeune comparée à la France où la part des moins de 20 ans est de 24,8 % et celle des 65 ans ou plus de 16,6 %.

RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2006 DANS L'EURE

La part des couples avec enfants a diminué dans l'Eure, comme dans la région : en 2006, 54 % des couples ont des enfants, c'est 5 points de moins depuis 1999. A contrario, les couples sans enfants ont augmenté de 2 points, et représentent maintenant un quart des familles. C'est une évolution que l'on retrouve dans la plupart des départements français en lien avec le vieillissement de la population.



Un habitant sur huit est installé depuis moins de cinq ans

Les habitants de l'Eure changent de département comme la moyenne des Français : cinq ans auparavant, 3 % d'entre eux étaient en Seine-Maritime et 9 % viennent d'une autre région (y compris un département d'outre-mer) ou de l'étranger. Toutefois, 9 Eurois sur 10 n'ont pas changé de département au cours des cinq dernières années. Parmi eux, les trois-quarts habitent le même logement.

Lieu de résidence cinq ans auparavant			
Lieu de résidence antérieure	Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine
Total même département	87,4	91,5	88,1
Dans un autre département de la région	3,3	1,9	3,8
Autre région de métropole	8,6	5,7	6,3
Autre (Dom, Com, étranger)	0,8	0,9	1,8

Source : Insee, Recensement 2006 - exploitation complémentaire

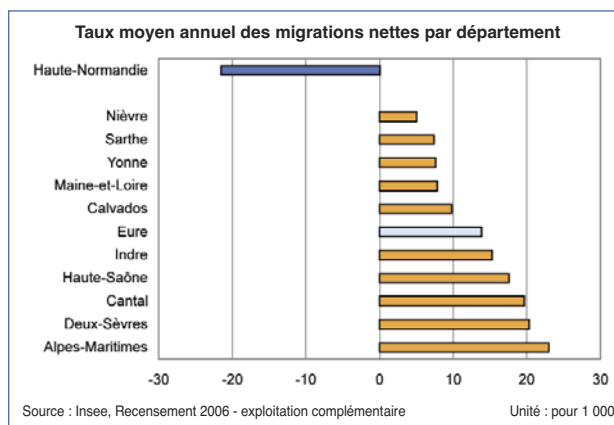
Unité : %

Le département de l'Eure est gagnant au jeu des entrées et des sorties. Entre 2001 et 2006, 60 000 personnes ont quitté le département, mais 63 000 sont arrivées, soit un gain annuel de 14 habitants pour 10 000. Ce taux classe le département au 51^e rang des 96 départements de France métropolitaine.

DÉFINITION : ARRIVANTS - SORTANTS

Un **arrivant** est une personne qui **vient habiter** dans la zone étudiée.

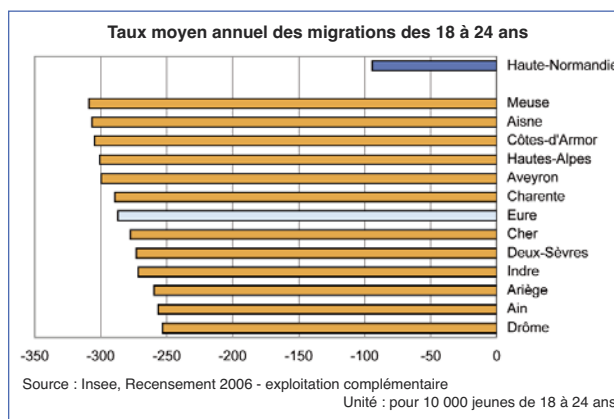
Un **sortant** est une personne qui **déménage** pour aller habiter dans une autre zone que celle étudiée.



Cependant, les migrations sont différentes selon les âges. En effet, le solde migratoire des 18 à 24 ans est négatif pour le département. Les études supérieures sont un des principaux motifs de mobilité dans la vie des jeunes. Souvent, après avoir obtenu leur baccalauréat, les jeunes poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur. Ils partent alors vers des régions ou des départements où l'offre de formation est plus importante ou conforme à leurs projets d'avenir.

Chaque année, depuis 2001, le département de l'Eure perd 287 jeunes de 18 à 24 ans pour 10 000 jeunes de cette même tranche d'âge.

Pourtant les jeunes Eurois ne quittent pas plus leur département que ceux des autres départements : avec un taux de sortie de 31 %, l'Eure se classe au 39^e rang des départements. En revanche, peu de jeunes sont arrivés dans l'Eure depuis 2001 : avec un taux d'entrées de 15,6 %, l'Eure se place ainsi au 77^e rang.



Les arrivants, durant ces cinq dernières années, sont relativement jeunes : 7 sur 10 ont moins de 40 ans, les autres ont en majorité de 40 à 59 ans, et un petit nombre a plus de 74 ans.

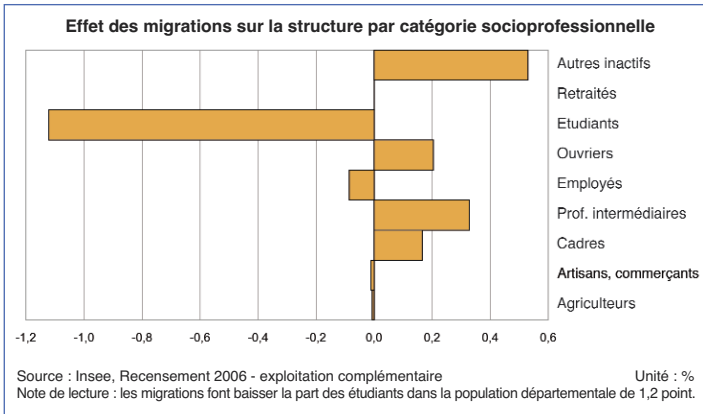
Les arrivés selon l'âge							
Lieu d'arrivée	Moins de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
Eure	19,3	11,1	39,3	19,9	6,8	3,7	100,0
Haute-Normandie	17,8	15,1	38,7	18,5	6,5	3,5	100,0

Source : Insee, Recensement 2006 - exploitation complémentaire

Unité : %

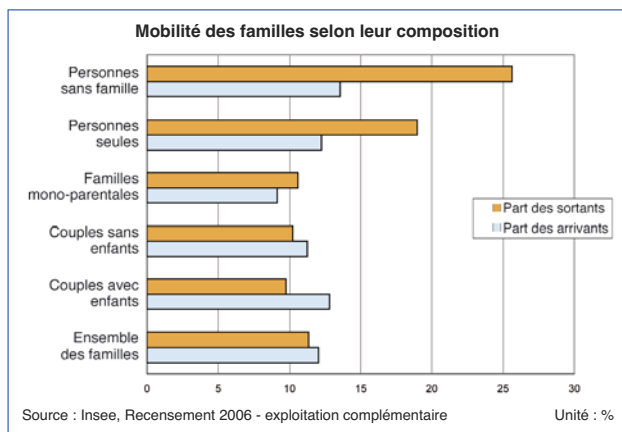
Des arrivées de cadres et professions intermédiaires...

Les migrations modifient quelque peu la composition de la population de l'Eure. Depuis 1999, la part des cadres et des professions intermédiaires a augmenté d'environ un point. En revanche, celle des ouvriers a baissé de 0,8 point sur la même période. Ces derniers regroupent tout de même 13 % des arrivées, ce qui limite la diminution de la représentation de cette catégorie.



...et de familles avec enfants

La mobilité des familles est liée à leur composition : celles qui bougent le plus sont les personnes seules ou sans famille, souvent de jeunes adultes, d'où le déficit migratoire du département pour les 18 à 24 ans. Les familles monoparentales sont au contraire peu mobiles. Comme les arrivées de couples sont plus nombreuses que les départs, notamment pour ceux ayant des enfants, ce type de familles reste très présent dans le département.



DÉFINITIONS

Taux annuel de migration avec le reste de la France

Les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf définition). Ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone.

Seuls les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM).

Décliné par âge, il peut s'apparenter à un profil migratoire.

Effet des migrations sur la structure de la zone

Cet indicateur mesure l'effet des migrations (entrées et sorties) sur le profil socio-démographique d'un territoire; il permet de déterminer si les migrations dans ou depuis la zone ont contribué à accroître ou au contraire à réduire le poids d'une sous-population.

Migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de «coller» de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Pour aller plus loin dans l'analyse des migrations résidentielles

Les directions régionales de l'Insee disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, pays, parc naturel, territoire de projet...). Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître de manière précise l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants/sortants du territoire); ils permettent également de déterminer le profil socio-démographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).

Moins d'emplois que d'actifs résidant dans le département

Le département de l'Eure compte 204 170 emplois en 2006. Ils représentent 29 % des emplois de la Haute-Normandie. Même si la croissance démographique a été beaucoup plus rapide qu'en Seine-Martinique entre 1999 et 2006, la part des emplois dans la région est restée stable. L'Eure se place au 75^e rang pour l'évolution de l'emploi sur les 100 départements français.

Une montée des qualifications

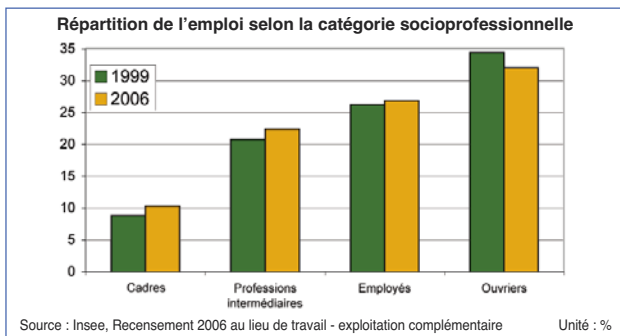
En 2006, la part des cadres et des professions intermédiaires est plus importante qu'en 1999 : en moyenne + 1,5 point pour chacune de ces catégories socioprofessionnelles. Elles ont augmenté au même rythme que la région. Cependant, la part des cadres est un peu plus faible dans l'Eure qu'en Haute-Normandie. Comparé à la France métropolitaine, l'écart est beaucoup plus important (5 points) : il y a 15,5 % de cadres au niveau national. La part des professions intermédiaires dans l'Eure est de 1,5 point inférieure à celle de la Haute Normandie. Cependant, la part des ouvriers diminue fortement (- 2,4 points). La tendance est la même au niveau région et en France mé-

EMPLOI

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

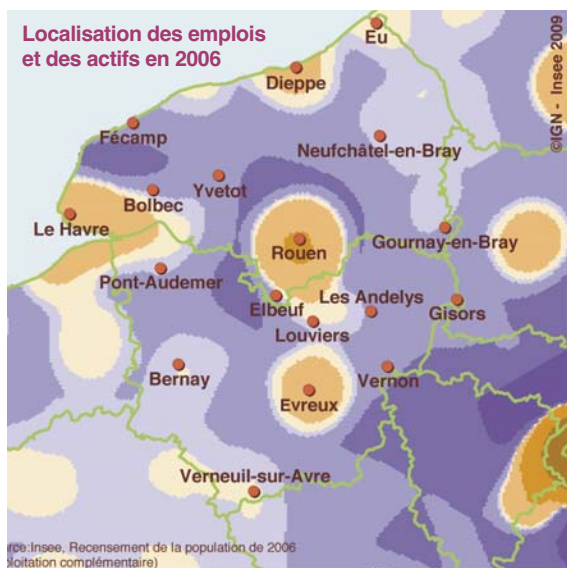
Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de l'emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement. Il est donc préférable de raisonner par différences de structures entre 1999 et 2006.

tropolitaine (même si la baisse est plus modérée : -1,2 point). Les ouvriers occupent une part plus importante dans l'Eure qu'en Haute-Normandie (32 % contre 29 %). L'écart est encore plus important avec la France métropolitaine : la part des ouvriers y est de 25 %.

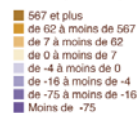


Moins d'emplois que d'actifs

En 2006, il y a en moyenne 85 emplois dans l'Eure pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans le département. Les résidents ayant un emploi sont plus nombreux que le nombre d'emplois : le département n'est pas attractif en termes d'emplois ; il est plutôt résidentiel. En 1999, le nombre d'emplois en rapport avec les actifs résidant dans la zone était un peu plus forte qu'aujourd'hui (87 emplois pour 100 actifs occupés). L'Eure est un département où l'on habite mais où l'on ne travaille pas nécessairement.



Population au lieu de travail moins population résidente en nombre de personnes par km2



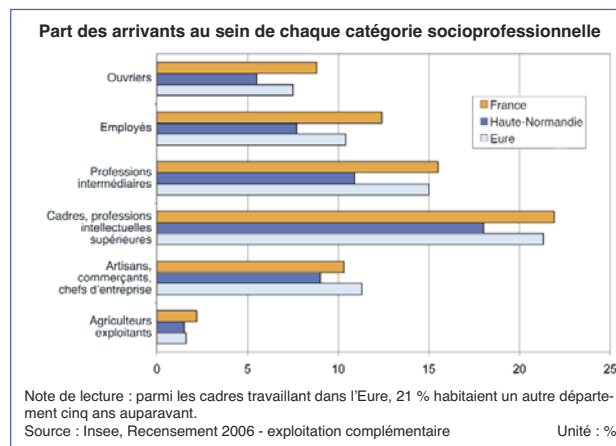
Note de lecture : En bleu les territoires où le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs qui y résident : ce sont des territoires plus résidentiels. En orange, au contraire, ce sont des territoires qui attirent les actifs au quotidien.

11 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des nouveaux arrivants

Dans l'Eure, 11,5 % des emplois sont occupés par des personnes arrivées ces 5 dernières années. Cette part reste inférieure à la moyenne nationale (13,4 %). Le département se situe alors au 59^e rang

parmi les 100 départements français. Les nouveaux arrivants sont en majorité des cadres : 21 % dans l'Eure contre 18 % pour la région. La part des cadres se rapproche davantage du niveau national (22 %). Les professions intermédiaires sont elles aussi représentatives de ces nouveaux arrivants : 15 % dans l'Eure alors qu'en région la part est plus faible (11 %). Une fois encore, la part en France métropolitaine est celle qui se rapproche le plus de celle dans le département. Viennent ensuite les employés et artisans-commerçants (respectivement 10 % et 11 %). Cependant, si la part des employés est plus élevée au niveau national, c'est l'effet inverse qui se produit chez les artisans. Aussi, ils sont plus nombreux, parmi les nouveaux arrivants, dans l'Eure qu'en France métropolitaine (écart de 1 point).

Marie-Claude COLLET, Céline GAUTIER



SOURCES ET MÉTHODES

Le recensement de la population de 2006

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en 2 temps :

en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires, au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Le lissage des cartes

Lisser une densité : pourquoi ?

Le «lissage spatial» s'inspire de celui, des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32

Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/mn)

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL

Aval : Directeur de la publication : Alain MALMARTEL

Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE

Mise en page : Iropa Imprimerie, Rouen

© INSEE 2009

Internet : www.insee.fr

ISSN : 0245-9809

Dépôt légal : juillet 2009

Code Sage : AVA18468

Imprimerie IROPA

76100 Rouen